



© Cédric Bourgeois - La ville aux enfants

Le mot du bourgmestre



 www.stgilles.brussels
 [communesaintgilles](https://www.facebook.com/communesaintgilles)
 [@saint_gilles](https://twitter.com/saint_gilles)
 [@communesaintgilles](https://www.instagram.com/communesaintgilles)

Éditeur responsable :

Jean Spinette,
place M. Van Meenen 39,
1060 Saint-Gilles

Cellule Communication :

 02/536 03 84

 contact.1060@stgilles.brussels

Design by Kaligram

La mobilité a été tout au long de cette législature un sujet clivant pour échauffer les esprits, alimenter les polémiques et porter atteinte à la cohésion sociale qui nous est si chère. Aussi nous avons veillé à concilier des intérêts contradictoires en faisant avancer notre commune. Les Saint-Gillois n'ont jamais découvert au réveil des blocs de bétons dans leur rue et une circulation sens dessus dessous. Car à Saint-Gilles, on tient au dialogue, à la concertation et au travail avec et pour les habitants.

On entend beaucoup de choses à ce sujet. En particulier pour le contrat local de mobilité (également appelé CLM ou Maille) et le projet régional de rénovation de la Barrière.

Pour le CLM, le Collège a longuement travaillé sur une proposition de plan, présentée à la population à la fin de 2023. Le but ? Réduire le trafic de transit, améliorer la qualité de vie tout en assurant l'accessibilité et surtout veiller à la sécurité de nos enfants en aménageant les abords d'écoles et des crèches, qui

sont nos priorités. Les moyens ? Des aménagements de sécurisation, des changements de sens éventuels de certaines rues... mais en concertation avec les habitants et de manière évolutive. Il n'est pas question de prendre des mesures néfastes. Il s'agira d'une évolution pas à pas et non d'une révolution du jour au lendemain. Les mesures envisagées tiendront compte de la concertation menée fin 2023 et le projet amendé en conséquence.

En ce qui concerne le projet régional de rénovation de la Barrière et de l'avenue du Parc, une mise au point est nécessaire. En amont de l'enquête publique, le Collège s'est manifesté auprès de la Région, auteur et payeur du projet, pour faire connaître les réalités locales de nos quartiers. Suite à l'enquête publique, il a bien entendu les habitants inquiets des trop nombreuses suppressions de stationnement, leur crainte de report du trafic dans les quartiers, de même que la volonté de garantir aux voitures l'accès à la Barrière depuis l'avenue du Parc. Le Collège a intégré ces modifications

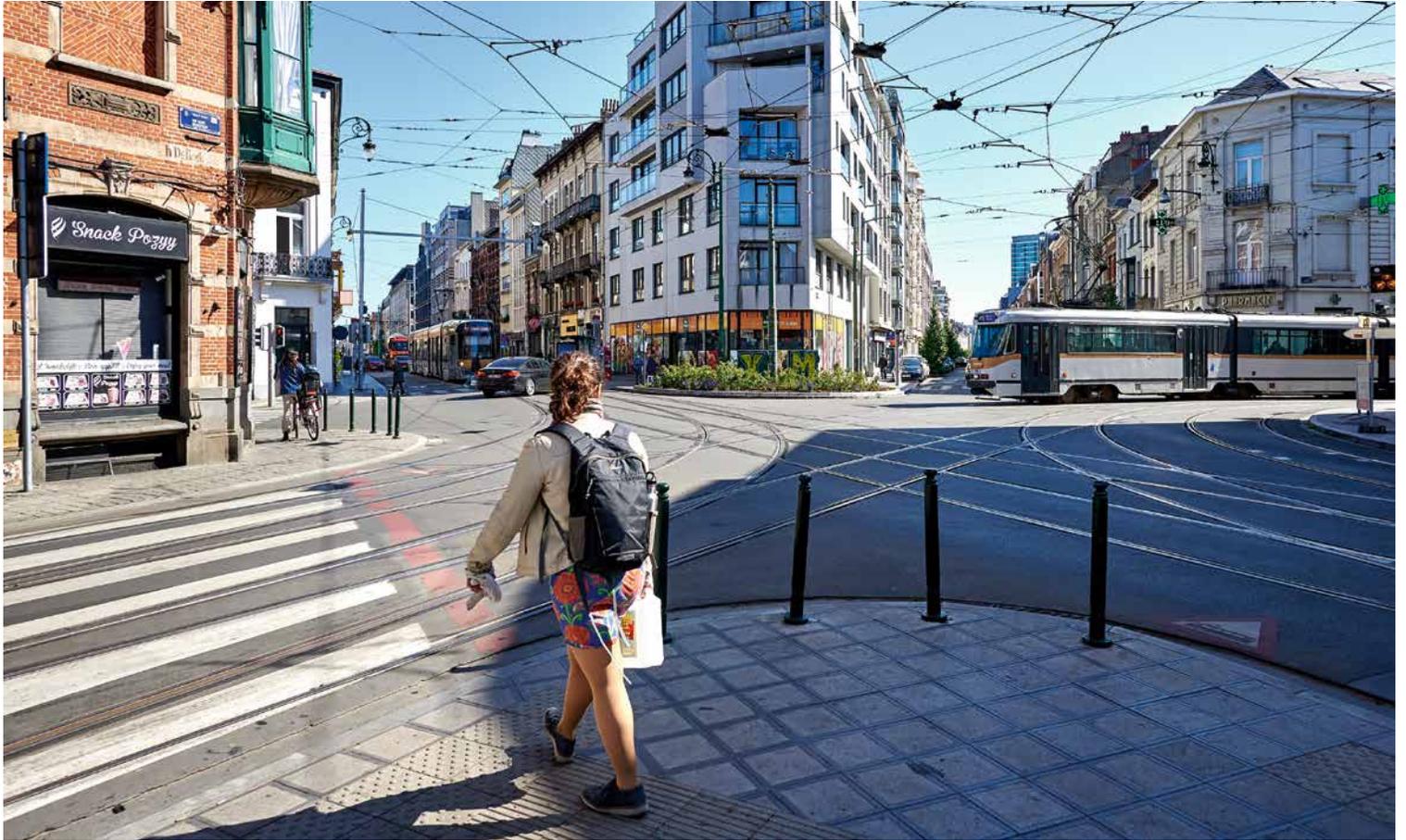
dans son avis (consultable sur www.stgilles.brussels, rubrique « enquêtes publiques »). La Région a ensuite revu son projet, gardant une vingtaine des places qui devaient être supprimées. Nous avons également obtenu la réversibilité du projet en ce qui concerne l'accès à la Barrière depuis l'avenue du Parc : si, après une période test de 6 mois, les observations indiquent un report de trafic insoutenable, la circulation pourra y être rétablie.

Nous nous réjouissons du financement d'une rénovation complète de la Barrière par Bruxelles-Mobilité et la STIB (avec une simplification du trajet du tram) et de la sécurisation des circulations piétonnes et douces (par l'ajout d'arbres et de plantations pour en faire un lieu plus agréable). Il n'est plus question comme le suggérait la première étude de couper la Barrière en deux. Avec le Collège, nous avons veillé à la simplifier, la sécuriser et à accroître la qualité de cet espace public très fréquenté. ■

Jean Spinette
Bourgmestre

Focus

La mobilité pour toutes et tous



Chacun et chacune est quotidiennement amené à se déplacer dans la commune, tantôt à pied, tantôt en voiture, à vélo ou en transports en commun, en fonction des besoins et de la distance à parcourir. La mobilité est un sujet qui concerne tout le monde et suscite des débats parfois tendus. Établir un plan de mobilité n'est pas opposer les différents usagers mais arriver à une cohabitation harmonieuse et confortable pour toutes et tous.

Élaboré avec la contribution des 19 communes, de la police, des services d'urgence, de la société civile, des entreprises et la participation active des Bruxellois, le projet de Plan de mobilité de la Région bruxelloise a été adopté par le gouvernement précédent en mars 2021. Il est depuis mis en œuvre quartier par quartier dans

plusieurs communes. Avec plus de 50 mesures différentes, il vise des rues plus sûres, un air plus sain et une répartition plus équilibrée de l'espace public entre les différents usagers, après des années marquées par une prédominance de la circulation automobile. À l'heure où la majorité des ménages vit sans voiture (à Saint-Gilles, 71% des ménages n'en ont pas), il est légitime de vouloir rétablir plus d'équilibre entre les modes de déplacements et l'espace public, en particulier dans les quartiers très denses, en manque d'espace public, de végétalisation et d'air sain. Il ne s'agit bien sûr pas d'empêcher le passage des voitures : tous les commerces et les habitations restent accessibles. L'objectif est plutôt d'orienter vers les grands axes le trafic de transit qui traverse les petites rues et les quartiers, afin d'améliorer la sécurité et la qualité de

“À Saint-Gilles, 71% des ménages n'ont pas de voiture.”

vie. Accompagner et encourager de nouvelles habitudes de déplacement et itinéraires implique de procéder à des changements de sens de circulation, voire à mettre en sens unique certaines voiries jusqu'ici à double sens. À noter que le futur plan de circulation pour Saint-Gilles porte une attention particulière aux abords des écoles et des crèches, où il est proposé de limiter la vitesse à 20 km/h et de faire des rues des « zones de rencontre » pour la sécurité des enfants et une meilleure qualité de l'air.

Après une phase d'études et de consultation en 2022, la commune a validé une première proposition de plan de circulation. Celui-ci a été soumis aux Saint-Gillois et Saint-Gilloises cet automne lors de 6 séances publiques réparties en différents lieux, où il était possible de consulter le projet et de soumettre des remarques, objections et propositions. Il était également possible de prendre rendez-vous avec le service Mobilité ou de transmettre des commentaires par e-mail.

Plus de 320 avis (bien plus si on compte en personnes) négatifs et positifs ont été recueillis durant cette phase de participation. Ils sont consultables sur le site <https://quartiersapaises.brussels/parvis-st-gilles>, sous l'onglet « participation citoyenne ».

Et maintenant ?

L'ensemble des remarques émises sont en cours d'analyse par les experts en mobilité de la Région et de la commune. Une fois l'analyse terminée, des adaptations seront proposées. Il va de soi que tous les changements ne pourront être mis en place en une seule fois. Vu sa position stratégique en plein centre de la maille, c'est surtout du planning du chantier de réaménagement de la Barrière et de l'avenue du Parc que dépendra la mise

en place des nouveaux sens de circulation sur les grands axes alentours. D'ici le printemps 2024, les premiers aménagements et changements de sens devraient voir le jour. Il s'agira toujours de phases-test qui feront l'objet de mesures et d'évaluations avant leur implémentation définitive.

Plus d'infos sur le site

<https://quartiersapaisés.brussels/parvis-st-gilles>.



↑ Place Van Meenen



↑ Avenue Demeur



La place Van Meenen et l'avenue Demeur réaménagées

À la suite d'un concours d'architecture, le bureau Multiple a été choisi pour réaliser le réaménagement de la place Van Meenen et de l'avenue Demeur. **La place Van Meenen va ainsi retrouver son statut d'espace public ouvert, piéton, lieu de rencontre, de repos et de jeu.** Comme la place Fernand Cocq, le Parvis ou la place du Châtelain, le parking à ciel ouvert de la place Van Meenen ne sera bientôt plus qu'une relique anachronique et fera place à un véritable espace public adapté à différents usages dont notre marché hebdomadaire.

Il s'agit :

- > d'un projet où la fonction économique et commerciale sera préservée puisque brocantes et marchés sont évidemment maintenus et mieux valorisés
- > d'un projet attentif aux personnes à mobilité réduite, aux personnes âgées et à la mixité des genres
- > d'un projet branché sur la mobilité de demain mais aussi d'aujourd'hui puisque 67% des personnes qui se rendent à l'hôtel de ville n'utilisent pas de voitures et que près de deux tiers des ménages saint-gillois n'en possèdent pas
- > d'un projet qui n'oublie pas que le climat passe aussi par des villes moins minérales et plus vertes avec une attention particulière pour la végétalisation et la thématique de l'eau, la création de noues sur l'avenue Demeur et un élargissement des fosses d'arbre

- > d'un projet qui met encore mieux en valeur notre superbe patrimoine historique.

Une phase de participation s'est tenue cet automne et une enquête publique suivra la demande de permis, qui sera déposée courant 2024. On espère les travaux pour 2025.

Moins de trottinettes dès février 2024

La Région bruxelloise serre la vis : à partir du 1^{er} février, le nombre de trottinettes va être drastiquement réduit. Seuls deux opérateurs (Bolt et Dott) sur une dizaine aujourd'hui, pourront encore opérer dans la capitale. On passera ainsi de 20 000 trottinettes à 8 000. La création de dropzones, en fonction dans notre commune depuis le 1^{er} juillet 2023 (il est impossible de prendre ou déposer une trottinette ailleurs que dans ces zones),

couplée à la réduction drastique des opérateurs et aux redevances imposées aux opérateurs contrevenants, devrait permettre de retrouver enfin des trottoirs dégagés. Pour rappel, à Saint-Gilles, on compte 39 dropzones en voiries communales et 38 en voiries régionales et la vitesse est limitée à 8km/h sur les zones piétonnes. À côté des trottinettes, 3 opérateurs ont été désignés pour les services de vélos partagés : Bolt, Dott et Voi (pour un maximum de 7500 engins cumulés), deux opérateurs pour les scooters Felyx et Go sharing (600 cumulés maximum) et deux opérateurs de vélos-cargos Tier et Pony (300 maximum).

CONTACT

Service Mobilité

02/ 536 03 91

mobility.1060@stgilles.brussels

Zone cyclable chaussée de Forest et rue Fernand Bernier



Bonne nouvelle pour les cyclistes : la chaussée de Forest deviendra prochainement une zone cyclable, à l'instar de 17 autres rues de la commune. Pour rappel, dans une zone cyclable, les vélos ont la priorité et ne peuvent être dépassés par les automobilistes.

Cela concerne la chaussée de Forest, entre la Porte de Hal et la rue Théodore Verhaegen, et la rue Fernand Bernier. Cette mesure garantira plus de sécurité et de confort pour les parents et enfants des écoles Les 4 saisons et Sint-Gillisschool, de plus en plus nombreux à se rendre à l'école à vélo.

Nouveau : un Bike Repair Café à la Recyclerie sociale

La Recyclerie sociale organise des ateliers réparation de vélo et met un espace et des outils à disposition des citoyens et citoyennes qui souhaitent apprendre à/ou effectuer de petites réparations du quotidien sur leur vélo.

Les **prochaines rencontres** se dérouleront les samedis après-midi (premiers du mois en général) : 3 février, 2 mars, 6 avril, 4 mai, 31 juin, 6 juillet et le 3 août. Infos : www.recycleriesociale.be (104 rue de Belgrade).

Saint-Gilles soutient l'autopartage



L'autopartage est l'un des outils permettant de modifier nos habitudes en termes de mobilité, de diminuer nos émissions carbone et de gagner de la place dans l'espace public. Une voiture partagée remplace en moyenne 3 à 10 voitures individuelles. Il a aussi tendance à se diversifier : voitures partagées, free floating, mais aussi partage de véhicules entre particuliers qui se connaissent... ou pas. Saint-Gilles a décidé de se joindre aux efforts de la Région pour promouvoir l'autopartage, et ce de manière inclusive, en adhérant à la convention du Green Deal Inclusive Car Sharing.

Concrètement, cela se traduira par la création d'un réseau d'ambassadeurs de l'autopartage, qui pourront témoigner de leurs propres expériences, l'organisation de séances d'information ouvertes à tous, et la mobilisation des acteurs de l'inclusion numérique.

Saint-Gilles a par ailleurs validé un Plan autopartage mis en place par le service Mobilité, qui vise notamment l'électrification, la diversification de la flotte (pour la rendre par exemple accessible à des familles nombreuses) et le renforcement de l'autopartage dans toute la commune, avec 43 stationnements supplémentaires entre 2024 et 2026, portant à 109 le nombre de voitures partagées sur le territoire de la commune.

Toujours plus de succès pour la Vélotheek



La Vélotheek communale est composée de deux flottes de vélos de différentes tailles mis à disposition des écoles pour apprendre à rouler aux enfants, passer les brevets cyclistes ou faire des sorties à vélo. Cette initiative connaît un succès toujours grandissant. En juin 2023, 7 écoles (133 classes) ont participé au Vollenbike Challenge et réalisés 22766 trajets à vélo (contre 13622 en 2022). Durant 1 mois, 1 tiers des trajets s'est fait à vélo pour aller à l'école ! La vélotheek a enregistré 206 réservations de classes (contre 130 en 2022). Enfin ce sont 132 vélos de seconde main qui ont été vendus lors des deux bourses aux vélos organisées avec le CEMôme.

À noter encore que des cours pour adultes sont donnés deux fois par an par l'asbl Pro velo sur la place Morichar. Avec le soutien de la Région, Pro velo porte aussi le projet Vélo solidaire, avec Cyclo et les Ateliers de la rue Voot. Ce projet permet au public d'associations saint-gilloises (Collectif Alpha, Maisons médicales, Itinéraires, Ligue de l'Enseignement...) de profiter de cours pour apprendre à rouler et de la mise à disposition gratuite d'un vélo durant une année, qu'ils peuvent ensuite racheter pour seulement 25 EUR.

Projet Mobilité entrepreneurs URBIKE



Dans le cadre du Plan climat communal, avec le soutien de Bruxelles Environnement, un appel d'offres a été lancé par le service Développement économique pour désigner un partenaire susceptible d'accompagner les entrepreneurs saint-gillois dans leur conversion à la cyclologistique. Il est en effet démontré que 25 % des trajets de transport professionnel pourraient aisément être réalisés en vélo/vélo-cargo plutôt qu'en camionnette : une solution moins onéreuse, moins polluante, silencieuse et très efficace en milieu urbain, puisqu'un vélo n'est jamais coincé dans les embouteillages et se stationne facilement à destination. C'est la coopérative de cyclologistique Urbike qui a remporté le marché. Elle aura pour mission d'identifier les entrepreneurs intéressés et les éventuels freins à lever pour les mettre en selle. Elle devra également leur fournir les conseils, formations et matériel adaptés à leurs métiers et besoins spécifiques. Objectif : voir au minimum 20 acteurs saint-gillois passer du véhicule motorisé au vélo(-cargo) en 2024. À suivre...

Partagez votre garage !

Vous possédez un garage de minimum 10m² à Saint-Gilles ? Rentabilisez-le en le louant comme parking vélos sécurisé et contribuez à la mobilité active dans votre quartier, parking.brussels s'occupe de tout (aménagement, communication...). Pour plus d'infos : bike@parking.brussels - www.cycloparking.brussels.

Élections du 9 juin 2024

Le dimanche 9 juin 2024 auront lieu (en plus des élections législatives et régionales) les élections européennes. Si vous êtes citoyen d'un des pays de l'Union européenne résidant en Belgique, vous pouvez élire vos représentants en tant que députés au parlement européen sur les listes belges. **Attention, le vote est unique : en décidant d'exercer votre droit de vote en Belgique, vous ne pourrez plus l'exercer dans l'État dont vous êtes ressortissant pour ce type d'élections.** Votre inscription sera valable pour toutes les élections européennes à venir, sauf si vous décidez de vous désinscrire, ce qui est possible en respectant certains délais.

Nouveauté cette année : les jeunes peuvent exercer leur droit de vote aux élections européennes à partir de 16 ans. La Belgique devient ainsi le quatrième pays de l'Union européenne (après Malte, l'Allemagne et l'Autriche) à l'autoriser. Si vous avez 16 ans au moins le jour des élections, vous pouvez donc également vous inscrire comme électeur (pour les autres élections, l'âge de vote légal reste fixé à 18 ans). À 16 ans, le droit de vote reste facultatif même pour les jeunes inscrits.

En dehors des conditions d'âge et de nationalité, vous devez, pour pouvoir participer aux élections européennes :

- > être inscrit aux registres de population d'une commune belge au plus tard le 1^{er} avril 2024
- > ne pas être déchu du droit de vote
- > être inscrit sur la liste des électeurs.

Modalités d'inscription, avant le 31 mars 2024 au plus tard :

- > vous pouvez compléter le formulaire en ligne sur www.inscription.elections.fgov.be – DECLAR
- > ou le déposer complété au guichet élections de l'hôtel de ville (ne pas l'envoyer par e-mail)
- > ou nous l'envoyer par courrier postal (Administration communale de Saint-Gilles – Service Affaires électorales – Place Van Meenen 39 – 1060 Bruxelles).



ibz

European elections
09.06.2024

VOUS ÊTES CITOYEN EUROPÉEN RÉSIDANT EN BELGIQUE ?

Alors venez voter le 9 juin 2024 pour le Parlement européen !

Le dimanche 9 juin 2024, les membres du Parlement européen seront élus dans les 27 États membres de l'Union européenne.

Si vous êtes un citoyen européen résidant en Belgique, vous pouvez participer en Belgique aux élections pour le Parlement européen et voter pour des candidats sur des listes belges. Dans cas, vous ne pourrez pas participer aux élections du Parlement européen dans votre pays d'origine.

La demande d'inscription sur la liste des électeurs de votre commune doit s'effectuer au plus tard le 31 mars 2024.

Pour information, les électeurs belges éliront également le 9 juin 2024 leurs représentants au sein de la Chambre des Représentants et des Parlements de Communauté et de Région.

QUI PEUT VOTER LE 9 JUIN 2024 ?

Pour participer à cette élection en tant que citoyen européen, vous devez réunir cinq conditions, à savoir :

1. Posséder la nationalité d'un État membre de l'Union européenne ;
2. Avoir une résidence principale dans une commune belge ;
3. Être âgé d'au moins 16 ans ;
4. Posséder le droit de vote ;
5. Être inscrit sur la liste des électeurs (âge minimum pour l'inscription : 14 ans).

BG - български
CS - čeština
DA - dansk
DE - Deutsch
EL - ελληνικά
EN - English
ES - español
ET - eesti keel
FI - suomi
FR - français
GA - Gaeilge
HR - hrvatski
HU - magyar
IT - italiano
LT - lietuvių kalba
LV - latviešu valoda
MT - Malti
NL - Nederlands
PL - polski
PT - português
RO - română
SK - slovenčina
SL - slovenščina
SV - svenska

Une fois l'inscription effectuée, si vous êtes agréé comme électeur par le Collège des bourgmestre et échevins, vous recevrez un avis officiel de la commune. NB : le fait d'avoir déjà participé aux élections communales n'implique pas que vous soyez automatiquement inscrit pour les élections européennes. Il s'agit en effet de deux démarches distinctes.

N'hésitez pas à contacter le service des affaires électorales au **02/ 435 12 95**.

“Les jeunes peuvent exercer leur droit de vote aux élections européennes à partir de 16 ans.”

Plus d'infos sur les élections européennes : <https://elections.europa.eu/fr>.

SERVICE DES AFFAIRES EUROPÉENNES

Nous en profitons pour vous rappeler que la commune de Saint-Gilles dispose d'un service des affaires européennes. Celui-ci mène des actions de sensibilisation et d'information (conférences, rencontres et valorisation des pays UE, visites guidées, animations) afin d'une part, d'encourager l'inclusion des citoyens issus de l'Union européenne à la vie locale et leur participation démocratique et, d'autre part, de sensibiliser les Saint-Gillois à la politique européenne. Il est également votre relais en matière d'information, de besoins de matériels éducatifs (écoles, maisons de jeunes, associations) ou de mise en contact vers les partenaires et/ou institutions européennes.

Au programme prochainement, une **visite guidée** de la commune sur le thème *Quel est l'impact des politiques européennes/subsidés européens sur votre quotidien*, en collaboration avec Europe direct **le samedi 23/3 à 11h** (sur inscription).

Plus d'infos auprès de Magaly Hanappe : mhanappe@stgilles.brussels.

ABORDS D'ÉCOLES

Les abords directs de plusieurs écoles ont déjà fait l'objet de petits aménagements visant à renforcer la sécurité des enfants et de leurs parents, mais aussi à rendre l'environnement devant l'école plus accueillant et convivial. De nouveaux aménagements vont suivre, comprenant l'ajout de barrières à front de trottoir, de végétation, d'éléments de signalétique (piétons, peinture...) et de radars vitesse permettant de rendre la présence de l'établissement scolaire plus visible pour les automobilistes et ainsi mieux sécuriser les enfants. 4 nouvelles écoles feront l'objet de ces travaux subsidiés par Bruxelles-Mobilité dans le courant des prochains mois. Il s'agit du LIRL, de l'école du Parvis, de l'école J.J. Michel et l'école Sainte-Marie.

DÉMÉNAGEMENT DU SERVICE PRÉVENTION

À l'exception de la cellule Accrochage scolaire située 16 rue du Tir, le service Prévention a déménagé fin décembre au **143 rue de Mérode** (anciennement Maison de l'emploi) : justice de proximité, médiation de conflits interpersonnels, SEMJA, cellule prévention vol... Besoin de le contacter ? **02/ 542 62 40** – prevention.1060@stgilles.brussels.

INSCRIPTION À LA RÉGIE FONCIÈRE

Une permanence logement en vue d'une inscription ou d'un renouvellement de sa candidature sur la liste d'attente pour l'obtention d'un **logement à la Régie foncière** a lieu tous les mardis à l'hôtel de ville de 14h30 à 17h, sans rendez-vous, dans les locaux de l'échevinat du logement. L'inscription est également possible dans les locaux de la Régie (161 rue Émile Féron). Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Thierry Debacker (tdebacker@stgilles.brussels – 02/ 533 34 80).

La propreté à Saint-Gilles

Appel à projets

Dans le cadre de la stratégie régionale de propreté urbaine *Clean brussels*, la commune de Saint-Gilles (en collaboration avec celles de Forest et Ixelles) a lancé l'appel à projet *Tous ensemble pour la propreté publique* pour la réalisation d'un projet de sensibilisation. Vous êtes une association, un comité de quartier ou un collectif d'artistes ?

Déposez votre projet avant le 15 mars et bénéficiez d'un subside allant jusqu'à 4000 EUR. Le service communal de la propreté publique est disponible pour répondre à vos questions par téléphone (02/ 5156803) et par mail proprete.1060@stgilles.brussels.

Sanctions administratives

Maintenir Saint-Gilles propre, ce que nous souhaitons tous, est un travail quotidien que nous devons aux équipes du service communal de la propreté publique. Il est cependant parfois nécessaire de verbaliser certains comportements irrespectueux en termes de propreté.

C'est la raison pour laquelle, **en 2023, 374 sanctions administratives** (contre 189 en 2022) ont été infligées lors de divers constats : dépôts clandestins, déchets sur la voie publique, graffitis...

Les montants de ces sanctions administratives peuvent atteindre 350 EUR. Parce que chacun peut contribuer à la propreté de la commune, **plusieurs services gratuits** sont à la disposition des habitants : enlèvement d'encombrants, de graffitis, ramassage des sacs poubelle avant un départ en vacances... Plus d'informations sur www.stgilles.brussels.

FIX MY STREET

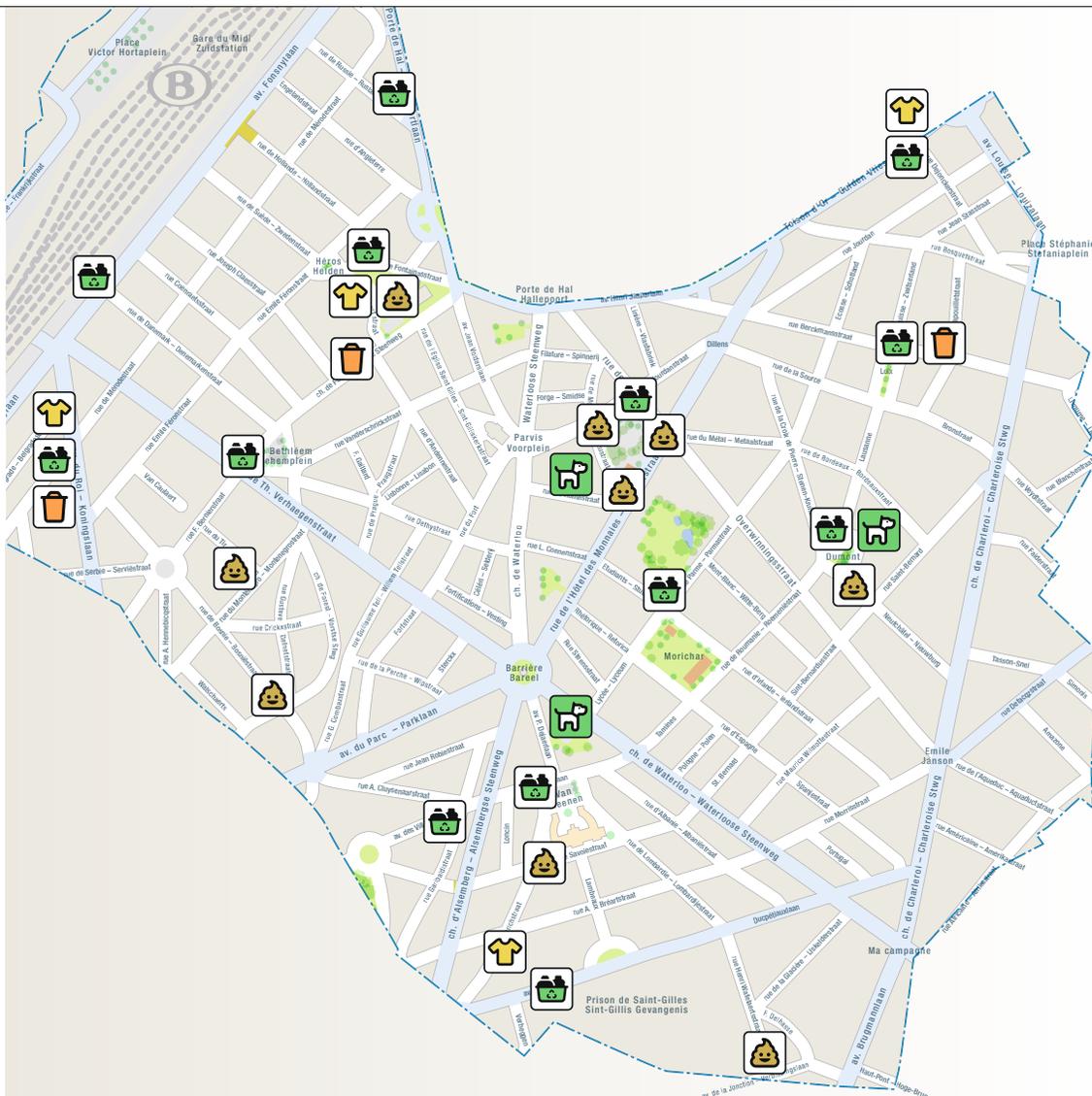
Il nous arrive à toutes et tous de constater des dégradations qui nuisent à la qualité de l'espace public, voire représentent un réel dangers pour les usagers de la voirie : lampadaire défectueux, pavé déchaussé, véhicule abandonné... Dans les méandres administratifs, il n'est pas toujours aisé de savoir à qui s'adresser pour notifier le problème.

Avec *Fix my street* (www.fixmystreet.brussels), rien de plus simple : vous encodez le problème qui sera directement notifié au pouvoir public compétent, qu'il s'agisse de la commune ou de la Région, en fonction de la localisation. Ainsi, chacun et chacune est amené à prendre soin de l'espace commun.

Canisites, espaces de liberté pour chiens et bulles à verre et à vêtements, Olio Box, la carte actualisée

Localisation des bulles à verre, bulles à vêtements, Olio Box, canisites et espaces de liberté pour chiens

-  Espace liberté pour chien
-  Canisites
-  Bulles à verre
-  Bulles à vêtements
-  Olio Box
-  Voiries régionales



Saint-Gilles rejoint BRU response



Pandémie du COVID, guerre en Ukraine, attentats terroristes, inondations. Ces dernières années, les autorités et les citoyens bruxellois ont dû réagir face à des crises inédites. Aujourd'hui, il est nécessaire de nous préparer tous aux risques de notre société, même les plus impensables et les plus imprévisibles. Mais comment se préparer ensemble à l'imprévu ? Et quel est le rôle des Bruxellois dans leur sécurité ?

Désireuse de mobiliser toutes et tous autour d'une démarche innovante et participative, la Haut fonctionnaire de l'agglomération bruxelloise et Directrice générale de safe.brussels, Sophie Lavaux, a lancé officiellement BRU response en février 2023.

Aux côtés de ses partenaires, safe.brussels coordonne au quotidien la prévention et la sécurité en Région de Bruxelles-Capitale. Ses collaborateurs assistent les communes, les services de secours et autres partenaires locaux pour garantir au mieux la sécurité des Bruxellois et de toutes celles et ceux qui visitent la Région.



BRU response est une nouvelle dynamique lancée pour associer les Bruxellois qui le souhaitent à la prévention, la communication, la gestion d'une crise et son évaluation, **via la constitution sur base volontaire d'une réserve citoyenne de personnes qui pourraient être contactées lors de la survenance de situations d'urgence.**

Cette réserve, gérée de manière optimale au niveau communal, pourra être activée selon les besoins identifiés lors de la gestion de crise. L'ensemble des volontaires sera répertorié en fonction des compétences spécifiques ou générales utiles lors de la gestion des situations d'urgence.

“ **Aujourd'hui, il est nécessaire de nous préparer tous aux risques de notre société, même les plus impensables et les plus imprévisibles.** ”

Saint-Gilles organisera prochainement une réunion d'information. Vous pouvez néanmoins en apprendre déjà davantage sur www.safe.brussels.

L'ECAM INAUGURÉ LE 20 DÉCEMBRE...



Le 20 décembre dernier, le collège des bourgmestre et échevins inaugurerait le site de l'ECAM (voir notre numéro précédent) dans l'îlot formé par les rues Fernand Bernier, du Tir, Théodore Verhaegen et de Monténégro. Il accueille désormais plusieurs infrastructures à destination des Saint-Gillois : une crèche de 149 places (et une toute nouvelle cuisine qui bénéficiera à l'ensemble des crèches communales), un espace de jeu extérieur, deux salles et un terrain de sport couvert. De même que les locaux qui abritent les projets à destination des jeunes : la Scholatek, Tienerwerking, la Maison de l'Adolescence (MADO SUD/CPAS), la Maison des jeunes, la Cité des Jeunes et le service de prévention communal d'accrochage scolaire. Renseignements à l'adresse contact.1060@stgilles.brussels.

... ET HÔTE DE WINTER#1060



Pendant toutes les vacances d'hiver, les activités Winter#1060 proposées par le service Jeunesse ont occupé le site de l'ECAM : patinoire, curling, danse, bricolage, châteaux, tennis de table... Rendez-vous cet été pour les activités de SUMMER.

NOUVEAU : LES PERMANENCES BIODIVERSITÉ



Vous habitez Saint-Gilles et souhaitez mettre en place des aménagements bénéfiques à la biodiversité ? Vous avez un projet de rénovation que vous voulez concilier avec la protection de la vie sauvage ? Vous désirez que votre bâtiment, votre jardin, votre terrasse ou balcon offrent gîte et couvert aux oiseaux, papillons et autres insectes ? Que vous soyez propriétaire ou locataire, il est possible de rendre votre habitation plus accueillante pour la biodiversité urbaine. De nombreuses solutions existent, parfois très simples. Venez à la rencontre du service Développement durable, nous vous offrons un accompagnement individualisé, sur mesure et gratuit. Tous les mercredis après-midi, de 14h à 17h, à la MaisonEcoHuis (33 rue du Fort). Ou sur rendez-vous : 0490/476401 – maisonecohuis@stgilles.brussels.

CONFÉRENCES SUR LA PROTECTION DES OISEAUX

Le service Bien-être animal organise plusieurs conférences sur la thématique de la protection des oiseaux. À Saint-Gilles et ailleurs, les moineaux domestiques, merles noirs, martinets noirs... sont en déclin. En tant que citoyen, vous pouvez agir ! Participez à une ou plusieurs conférences et repartez avec des pistes d'action concrètes pour les aider. Les conférences sont gratuites et seront données en français par l'asbl Moineaux & Biodiversité. Prochaines dates les 23 février (Nichoirs et habitat vivant), 22 mars (Le Moineau domestique et les Groupes Moineaux Citoyens) et le 17 avril (Aménager son jardin pour les oiseaux). Plus d'infos : www.maisonecohuis.be – 0490/476401 – maisonecohuis@stgilles.brussels.

1060 Culturecultuur – Appel à projets



1060 Culturecultuur

95 J'aime · 121 followers



Envoyer un message

J'aime

Rechercher

Pour la quatrième année consécutive, les services communaux de la Culture et des Affaires néerlandophones ont lancé un appel à projets conjoint, offrant un soutien aux artistes locaux dans le développement d'un projet artistique. 35 projets de grande qualité ont été soumis. Parmi ceux-ci, un jury a sélectionné 10 lauréats, qui vont pouvoir bénéficier au total d'un soutien financier de 24500 euros.

Les heureux élus sont les artistes Hendrik Lettany (Cinémobiel), Kevin Dupont (SKATEX), Supernova Film Lab (Danse ton silence), Rebecca Fruitman (Pavés de la mémoire saint-gillois), Rien de Spécial asbl (Feu les Animaux), Liola asbl (Homo Sapienne), Centre culturel le Jacques Franck (Thés Dansants), KAPLA asbl (Open Air Kapla), Chouette asbl (Chouette Festival) et Gaëtan Enzo Moret (Pleine Tempête).

Nous nous réjouissons de la richesse et de la variété des projets tant sur le plan culturel qu'artistique et avons hâte qu'ils se réalisent. Les projets seront présentés dans les prochains numéros de l'Info Culture. Les informations sur la réalisation des projets seront communiquées en temps voulu sur la page Facebook et Instagram @1060Culturecultuur.



Maison des Cultures, structure mobile de médiation et d'animation avec vélo cargo

Depuis peu, la Maison de Cultures s'est dotée d'un vélo cargo pour renforcer ses médiations dans l'espace public. Son objectif est multiple : organisation d'ateliers à l'extérieur, point d'accroche et de rencontre, renforce-

ment de sa visibilité lors d'évènement. Le service de la Culture l'utilise également pour la distribution de ses flyers et magazine culturel. Le tout pour rester au plus près des Saint-Gillois.

L'histoire de Saint-Gilles en photos

L'usine La Linière au milieu du 19^e siècle



La Linière ou Société pour la Filature des Lins est l'une des plus importantes entreprises saint-gilloises, dès son installation près de la Porte de Hal, en 1837. Elle emploie jusqu'à 1200 ouvriers, dont 80 % d'ouvrières. Les conditions de travail et de sécurité surtout aboutissent à un long conflit social où la voix de femmes, mères de famille, sera déterminante. En 1872, l'usine ne se remet pas d'une seconde catastrophe particulièrement meurtrière – dix décès et de nombreux blessés suite à l'explosion de chaudières –, survenue deux ans après la première qui avait déjà provoqué la mort de huit travailleurs.

Deuxième église de Saint-Gilles au début du 17^e siècle



L'église du Parvis est intrinsèquement liée à l'origine de la commune. Le hameau qui deviendra Saint-Gilles se forma entre le 8^e et le 9^e siècle. En 1216, le duc de Brabant Henri 1^{er} autorisa le hameau à s'ériger en paroisse et à construire son église. C'est à cette occasion qu'apparut pour la première fois dans un manuscrit le nom d'Obbrussel (Haut-Bruxelles).

La première église fut détruite en 1578 pour éviter qu'elle ne serve de poste d'observation aux Espagnols pendant le siège de Bruxelles. La deuxième église fut construite à partir de 1595 et achevée en 1756. Elle fut démolie en 1866 au profit d'une église plus vaste dessinée par Victor Besme. Elle est classée en 1995.

Inauguration du musée Horta en 1969 en présence de la princesse Paola et du bourgmestre Jacques Franck

La maison de Victor Horta a été achetée par la commune en 1961, et transformée en musée en 1969. Drôle d'époque pour l'Art Nouveau où le pire a côtoyé le meilleur. Un article du Soir de mars 1965, à quelques mois de la destruction de la Maison du Peuple de Bruxelles, annonçait : *Tandis que Saint-Gilles prépare son musée dans la maison d'Horta, la Maison du Peuple sera bientôt détruite.* À ce moment, l'initiative de préservation de Saint-Gilles était une exception. Longtemps encore, les passionnés de l'Art Nouveau constituèrent une île dans une mer d'indifférence. Le bourgmestre Jacques Franck était convaincu de la postérité d'Horta. Il s'en expliqua lors de son discours d'inauguration du musée le 8 mars 1969 : *Nous avons sauvé la Maison Horta. Mieux, nous voulons en faire un musée vivant, dynamique parce que nous avons confiance dans le jugement des hommes sur Horta et son œuvre.*



Les Kuulkappers

Au Moyen Âge, et jusqu'aux Temps Modernes, les deux principales activités à Saint-Gilles étaient la culture de céréales et la culture maraîchère, particulièrement celle du chou de Bruxelles, dont découle le sobriquet *kuulkappers* (coupeurs de choux), endossé par les Saint-Gillois. C'est probablement au XII^e siècle que le chou de Bruxelles fut cultivé de manière intensive à *Obbrussel*. En effet, arrivées à saturation dans le centre-ville, les cultures maraîchères durent être étendues vers les faubourgs. Saint-Gilles étant une petite entité, ses cultivateurs optèrent pour le chou s'élevant en grappes sur des troncs, assurant un rendement maximal. C'est à partir du 16^e siècle, en pleine Renaissance, que ce légume fut introduit dans les cuisines bourgeoises, d'abord en France, et particulièrement en Alsace.



Expression démocratique

Les articles repris dans cette rubrique sont rédigés sous l'entière responsabilité des chef(fe)s de groupe concernés, conformément au «Règlement fixant les modalités du droit d'expression dans le journal d'information communal des groupes politiques démocratiquement élus et représentés au conseil communal».

Le mot de la Liste du bourgmestre

La Liste du Bourgmestre a toujours défendu l'amélioration de l'espace public au profit des habitants. De tous les habitants. L'un des principes majeurs de l'action de la Liste du Bourgmestre en matière de mobilité a toujours été la protection de la vie des quartiers et la prise en considération des ménages les plus en difficulté. La majorité des ménages qui disposent d'un véhicule n'en possèdent pas pour leurs loisirs : il s'agit de pouvoir se rendre au travail pour ceux qui commencent tôt leur journée, ou qui doivent rejoindre un lieu non desservi en transport en commun, conduire les enfants, conduire un parent ou un voisin à l'hôpital, disposer de ses outils professionnels etc. Sans compter que les habitants d'un quartier et les commerçants, même non motorisés, doivent pouvoir être facilement atteints par toute une série de services, soins à domicile, livraison etc.

C'est pourquoi, que ce soit pour le projet de Contrat Local de Mobilité ou pour le projet régional de rénovation de la Barrière et l'avenue du Parc, la Liste du Bourgmestre a soutenu la position des échevins LB et du Bourgmestre au collège qui ont permis un travail de fond afin de prendre en compte l'intérêt de tous les habitants et de revoir en profondeur les projets.

Par rapport au projet de la Région pour les axes régionaux de l'avenue du Parc et de la Barrière, beaucoup de fausses informations circulent en ce moment. Il est utile de faire une mise au point. La commune de Saint-Gilles a rendu un avis à ce sujet. Il ne s'agit que d'un avis puisque la décision reviendra à la Région (ces axes sont de axes régionaux et le projet est financé et porté par la Région).

La commune de Saint-Gilles n'est donc pas l'autorité décisionnelle dans ce dossier, mais son avis a été pris en compte suite à la lutte de nos élus en collège et en conseil pour revoir le projet tenant compte des inquiétudes des habitants.

Dans son avis le collège de la commune a proposé des modifications au plan d'origine :

1. Revoir à la baisse le nombre de places de parking supprimées dans la partie saint-gilloise de l'avenue du Parc ;
2. L'inversion de la circulation dans la rue de la Perche afin de ne pas transformer permettre le trafic de transit dans les quartiers ;
3. Le maintien de la circulation allant de l'avenue du Parc à la Barrière en cas d'effets de reports pour les quartiers.

Le bourgmestre et les élus LB ont obtenu qu'une vingtaine de places ne soient pas supprimées et la réversibilité de l'aménagement concernant la circulation allant de l'avenue du Parc vers la Barrière.

Cela démontre bien la prise en considération des avis des nombreux riverains qui se sont exprimés et toute l'attention qui est portée par les élus LB pour défendre les intérêts de tous les habitants !

Hassan Assila
Chef de groupe LB

Le mot d'Ecolo-Groen

Peace & mobility !

Que souhaiter pour notre commune et le monde en 2024 si ce n'est plus de paix, dans une époque violente, marquée par des conflits armés en plusieurs points du globe. À une échelle individuelle, les interactions violentes se multiplient aussi au cœur de notre quotidien : prises à parties sur les réseaux sociaux, au conseil communal, insultes entre usager.e.s de la voie publique,... l'agressivité et la polarisation sont omniprésentes dans nos interactions sociales. Nous nous retrouvons souvent sommés de choisir un camp, au mépris de la nuance nécessaire dans toute situation complexe.

La mobilité fait partie de ces sujets clivants, opposant les un.e.s aux autres, les automobilistes aux cyclistes, les vélos aux piétons... C'est d'autant plus absurde que personne n'utilise qu'un seul mode de déplacement : nous sommes en alternance automobiliste, usager.e de transport en commun ou cycliste. C'est également affligeant puisque nous poursuivons au final tous les mêmes objectifs : vivre dans un environnement agréable, où nous et nos enfants sommes libres de nous déplacer, en toute sécurité. Pour les atteindre, il y a du pain sur la planche : le statu quo n'est pas une option. C'est particulièrement vrai dans certains quartiers denses qui cumulent tous les maux : pollution de l'air, manque d'arbres et d'espaces verts, espace public saturé précisément là où les familles vivent dans des logements exigus et sans jardins.



Nous avons la chance d'habiter une petite commune (on la traverse à pied) qui est pourtant, peut-être la commune la mieux desservie en transports publics de Belgique ! (avec une gare et 2 stations de métro). Cela explique pourquoi 71% de ménages n'ont pas de voitures et parmi eux les plus précaires.

Il doit donc y être possible de rééquilibrer l'espace commun au bénéfice des habitant.e.s, en développant les voitures partagées, en favorisant les transports en commun et la mobilité active, saine, silencieuse et financièrement super accessible. Ce changement de pratique

libèrera les routes et le stationnement pour celles et ceux qui, comme certaines travailleur.se.s ou personnes à mobilité réduite, n'ont d'autre alternative que la voiture (individuelle).

Cela demandera des arbitrages difficiles, des adaptations, de nouvelles habitudes... Un défi passionnant à relever ensemble, en maintenant un dialogue constructif et... non violent.

Ecolo-Groen Saint-Gilles
✉ contact@ecologroen1060.be
🌐 <https://ecologroen1060.be/>

Le mot du PTB*PVDA

La scanar est arrivée : une mesure anti-sociale qui n'améliorera pas la mobilité

PS et Ecolo l'ont décidé : la scanar arrive à Saint-Gilles à partir du 1er janvier. Il s'agit d'une voiture qui passera son temps à rouler dans les rues de la commune et à scanner des milliers de véhicules par jour. Après avoir augmenté les tarifs de 80 %, le but est maintenant de coller un maximum d'amendes. Les recettes venant du stationnement pour la commune s'élevaient déjà à plus de 5 % du budget. C'est clair : pour les partis qui dirigent la commune, il s'agit de se financer sur le dos des ménages et des travailleurs qui ont une voiture, pas de se battre pour qu'il y ait des alternatives suffisantes. Au PTB, nous avons une tout autre vision de la mobilité et de la justice sociale.

D'autant plus qu'à Saint-Gilles, la situation est encore plus injuste qu'ailleurs. La commune vend plus de carte riverain qu'il n'y a d'emplacements de stationnement. Il n'y a tout simplement pas assez de places pour tout le monde. Une situation qui va encore s'aggraver vu la centaine de places qui sera supprimée à l'avenue du Parc, sans parler des dizaines d'autres rue Moris et autour de la place Van Meenen.

Conséquence : les gens tournent pendant des heures, trouvent parfois des solutions de fortune, et puis... reçoivent des amendes. En plus, lorsque la carte riverain électronique arrive à expiration, le règlement ne prévoit pas que les détenteurs soient prévenus, par sms ou courrier postal par exemple. Résultat : les amendes pleuvent et les gens passent un temps



fou à essayer de contester. 20 000 amendes étaient déjà contestées chaque année à Saint-Gilles.

Pour le PTB, il faudrait surtout libérer, gratuitement, les places dans les parkings privés. Il y a 2800 places dans les parkings commerciaux et encore 8800 dans les bureaux et les commerces. Qu'a fait la commune pour libérer toutes ces places ? Rien. Elle a même exonéré d'impôt une sep-

tantaine de places privées qui, en plus, sont finalement louées à 150€ par mois... Libérons gratuitement ces places qui sont très souvent vides pour améliorer la mobilité douce en surface ! ■

Les conseillers PTB :

Loïc Fraiture, Elisa Sacco,
Khalid Talbi, Jeanne-Marie Baudoin
✉ saint-gilles@ptb.be

Le mot du MR/Open VLD

Nouveau Plan Local de Mobilité : sera-t-il vraiment COOL pour tous ?

Un premier « Plan Good Move » assez radical a fait place à un « Plan Cool Move ». Ce compromis entre les partenaires de la majorité a certes fait l'objet de réunions d'information qui ont suscité de multiples réactions. Toutefois, il aurait fallu des moyens d'information plus adéquats qui auraient permis de mieux informer la population (plans et affiches visiblement postés dans les quartiers concernés par exemple). Combien de citoyens et de commerçants rencontrés ignoraient le projet ! A-t-il été tenu compte de l'avis des riverains ?

Un premier projet régional concernant le réaménagement des rues Moris et Bréart (suppression du parking sans alternative, aménagement des rails

permettant le passage et l'accroissement de la vitesse des trams T3000 et T4000 en dépit d'un engagement formel de la STIB lors des travaux le long de l'Hôtel de Ville en 2012...) a bénéficié d'un avis favorable de la commune le jour même de la commission de concertation au mépris des nombreuses contestations des habitants.

Un deuxième projet régional concernant le réaménagement de la Barrière et de l'avenue du Parc avec notamment la suppression de plus de 100 places de parking entre Barrière et place de Rochefort a suscité de vives réactions. L'avis de la commune est favorable moyennant quelques légers aménagements. Le permis d'urbanisme pour ces deux projets sera octroyé par la Région même si leur exécution interviendra lors de la prochaine législature.

Le Collège a aussi profité du chantier du commissariat de police pour anticiper l'exécution du plan de circulation en mettant la rue Bréart en sens uniques inversés sans avis préalable ou concertation avec les habitants, entraînant le renforcement du trafic sur d'autres voiries.

Enfin, un collectif d'habitants et de commerçants du quartier Louise/Berckmans/Victoire a dénoncé l'ampleur de l'impact négatif sur leur quartier du projet de mise à sens unique de la rue de l'Hôtel des Monnaies entre la Petite Ceinture et la rue Berckmans. Cette déviation du flux de la petite ceinture via ce quartier pour traverser Saint-Gilles y alourdira le trafic déjà bien dense et le rendra encore moins apaisé et ce, en totale contradiction avec les objectifs du plan Good Move.

Pour le MR/Open VLD, le plan Cool Move devait être le fruit d'une co-construction avec les habitants et les acteurs économiques locaux. Il devait faire l'objet d'études préalables d'incidences pour les citoyens et la vie économique locale (accès de la clientèle et des fournisseurs). Il doit faire l'objet de phases-tests et d'une évaluation objective après consultation des habitants et des commerçants induisant l'adaptation du projet.

Le plan définitif sera-t-il approuvé juste avant les élections communales ? ■

Vos conseillers communaux libéraux :

Michel Vandermergel

✉ mvandermergel@stgilles.brussels

Céli Rodriguez

✉ crodriguez@stgilles.brussels

Melanie Verroken

✉ mverroken@stgilles.brussels

Contacts avec la commune

Le Collège des Bourgmestre et Échevins 2018-2024



Jean Spinette
Bourgmestre / LB – 02/ 536 03 80
jspinette@stgilles.brussels
Affaires générales, Communication, Police, Sécurité, hygiène et environnement, Coordination des événements, Police administrative, Affaires juridiques, Prévention, Personnel, Tutelle CPAS, Tutelle sur les hôpitaux, Affaires européennes



Francesco Iammarino
4^e échevin / Ecolo-Groen
02/ 536 03 11
fiammarino@stgilles.brussels
Culture, Développement économique, Bien-être animal



Suzanne Ryvers
8^e échevine / Ecolo-Groen
02/ 536 03 28
sryvers@stgilles.brussels
Développement durable, Propriétés communales, Énergie, Affaires néerlandophones



Catherine Morenville
1^{ère} échevine / Ecolo-Groen
02/ 536 02 40
cmorenville@stgilles.brussels
Espaces publics, Urbanisme, Égalité des chances et droits des femmes, Mobilité et stationnement



Willem Stevens
5^e échevin / LB – 02/ 536 03 08
wstevens@stgilles.brussels
Finances, Revitalisation urbaine, Jeunesse, Cultes et philosophies non confessionnelles, Simplification administrative, Stratégie numérique, Informatique, Archives, Économat



Myriem Amrani
Présidente du CPAS / LB
02/ 600 54 11
mamr@cpasstgilles.brussels



Yasmina Nekhoul
2^e échevine / LB – 02/ 536 02 97
ynekhoul@stgilles.brussels
Petite Enfance, Propreté publique, Affaires sociales, Coopération Nord-Sud, Santé publique et lutte contre les violences conjugales



Saïd Ahruil
6^e échevin / LB – 02/ 536 02 65
sahrui@stgilles.brussels
Sport, Cohésion sociale, État civil, Aide à la personne handicapée



Thierry Van Campenhout
3^e échevin / LB – 02/ 563 11 27
tvancampenhout@stgilles.brussels
Enseignement, Enseignement de promotion sociale, Patrimoine, Tourisme et folklore, Animations locales



Catherine François
7^e échevine / LB – 02/ 536 02 65
cfrancois@stgilles.brussels
Logement, Régie foncière, Emploi et formation

LES CONSEILS COMMUNAUX

Les séances des conseils communaux sont publiques. Elles doivent être organisées minimum 10 fois par an. À l'exception des mois de juillet et août, elles ont généralement lieu le dernier jeudi de chaque mois à 20h, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville.

Nous vous invitons à retrouver tout ce qui concerne le conseil communal (dates des séances, ordre du jour, procès-verbal, questions/réponses) sur notre site Internet www.stgilles.brussels, rubrique Vie politique.

Les services de l'hôtel de ville

Hôtel de Ville – Place Van Meenen 39 – Tél. : 02/ 536 02 11 ou 02/ 536 02 00.
Les services de l'hôtel de ville sont ouverts du lundi au vendredi de 8h à 12h.
Pour connaître leurs jour(s) et heures de permanence en dehors de cet horaire, contactez le service concerné ou consultez le site internet www.stgilles.brussels.

Affaires générales
02/ 536 02 34
secretariat.1060@stgilles.brussels

Affaires néerlandophones
02/ 533 98 60
na-an.1060@stgilles.brussels

Affaires sociales
02/ 536 02 65
affairesociales.1060@stgilles.brussels

Développement économique
02/ 536 02 30
developpement.economique.1060@stgilles.brussels

Environnement, Hygiène et Sécurité
02/ 536 03 95
hygiene.1060@stgilles.brussels

Espace public
02/ 536 17 50
espacepublic@stgilles.brussels

État civil
02/ 536 02 47
etatcivil.1060@stgilles.brussels

Finances
02/ 563 11 20
finances.1060@stgilles.brussels

Personnes handicapées et Pensions
02/ 536 03 06
pensions.1060@stgilles.brussels

Propriétés communales
02/ 536 02 87
travaux.1060@stgilles.brussels

Urbanisme
02/ 536 02 15
urbanisme.1060@stgilles.brussels

Quelques services décentralisés

Atelier du web
Rue du Fort 37-39 – 02/ 537 02 68
vguisen@stgilles.brussels

CPAS
Rue Fernand Bernier 40
02/ 600 54 11
cpas@stgilles.brussels

Culture
Rue de Parme 69 – 02/ 534 56 05
culture.1060@stgilles.brussels

Enseignement communal
Chaussée de Waterloo 255
02/ 536 02 99
enseignements.1060@stgilles.brussels

Foyer du Sud
Rue de la Source 18 – 02/ 534 78 80
fds@foyerdusud.be

Jeunesse
Rue Émile Feron 8 – 02/ 563 11 38
jeunesse.1060@stgilles.brussels

Justice de proximité
Place Marcel Broodthaers 7-8
02/ 542 62 40
prevention.1060@stgilles.brussels

Maison Eco
Rue du Fort 33 – 02/ 533 95 90
maisonecohuis@stgilles.brussels

Personnel
Chaussée de Waterloo 255
02/ 536 03 78
personnel.1060@stgilles.brussels

Petite Enfance
Chaussée de Waterloo 255
02/ 563 11 46
creche.1060@stgilles.brussels

Prévention
Rue de Mérode 143
02/ 542 62 40
prevention.1060@stgilles.brussels

Régie foncière
Rue Émile Feron 161 – 02/ 533 34 80
regiefonciere.1060@stgilles.brussels

Sport
Rue de Russie 41 – 02/ 536 02 35
sport.1060@stgilles.brussels

Propreté publique
Chaussée de Forest 63
0800/ 97 613
proprete.1060@stgilles.brussels

Enlèvement gratuit d'encombrants et de graffitis